

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit WinField® Diquat 240

Autres moyens d'identification

Numéro CAS 85-00-7 + autres ingrédients

Formule Mélange

Synonymes Dipyrido[1,2-A:2', 1'- C]Pyrazinium, 6,7-Dihydro-, Bromure (1:2); Dibromure

d'éthylène dipyridylium

Numéro ONU UN1760 Autres renseignements 35429 LPA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Agricole

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser dans des endroits où le contact avec des aliments ou de l'eau

potable est possible. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les

vêtements.

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur initial WinField United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T 0J1,

CANADA

Fabriqué pour Winfield Solutions, LLC P.O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589, ÉTATS-UNIS

Numéros d'urgence EN CAS D'URGENCE MÉDICALE : 1 877 424-7452 (24 h)

EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT CHIMIQUE, CONTACTER CHEMTREC AU

1 800 424-9300 (24 h)

Questions professionnelles

non urgentes

1 888 875-4769, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure normale du Centre)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë – Cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë – Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Aperçu des cas d'urgence

Mot-indicateur

DANGER

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Mortel par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.



ApparenceÉtat physiqueOdeurBrun clair à brun foncéLiquideInodore

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et la peau exposée soigneusement après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter un équipement de protection respiratoire.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

Demander une aide médicale en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Si l'irritation des yeux persiste : Demander une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander une aide médicale.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Conseils de prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Dangers non classifiés ailleurs

Aucun connu.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Synonymes Dipyrido[1,2-A:2', 1'- C]Pyrazinium, 6,7-Dihydro-, Bromure (1:2); Dibromure

d'éthylène dipyridylium

Formule Mélange

Nom chimique	Nº CAS	% poids	Indicateur de danger nord-américain
Dibromure de diquat	85-00-7	37,3	0,5 mg/m³ TWA (fraction inhalable, indiquée pour le diquat); 0,1 mg/m³ TWA (fraction respirable, indiquée pour le diquat) 0,5 mg/m³ TWA (fraction inhalable); 0,1 mg/m³ TWA (fraction respirable)

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Contact avec la peau Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.

Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Inhalation Transporter la personne à l'extérieur. Si la respiration est difficile, administrer de

l'oxygène. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un

médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Ingestion Rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Protection individuelle pour

les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle, selon les besoins. Éviter tout contact avec

les yeux, la peau et les vêtements.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Signes et symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication qu'une prise en charge médicale immédiate ou qu'un traitement spécial est nécessaire

Remarque pour le médecin Traiter selon les symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre chimique.

<u>Méthodes d'extinction inappropriées</u>

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique ou la combustion peut générer des substances et/ou des gaz dangereux.

Risque d'explosion Non disponible

Sensibilité aux impacts mécaniques Non disponible. Sensibilité aux décharges électrostatiques Non disponible.

Dangers spécifiques du produit chimique

Garder le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome à demande de pression, homologué par le MSHA/NIOSH (ou l'équivalent), ainsi qu'une combinaison de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Assurer une ventilation suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuelle, selon les besoins. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de

protection respiratoire approprié.

Précautions environnementales Prévenir les autorités locales si des fuites importantes ne peuvent pas être contenues.

Empêcher le produit d'atteindre les égouts, le sol ou les cours d'eau. Empêcher le produit d'atteindre les égouts. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas

rejeter dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes pour le nettoyage Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Absorber le déversement à l'aide de

matière inerte (p. ex., sable sec ou terre sèche), puis placer dans un récipient pour les déchets chimiques. Balayer et ramasser le produit avec une pelle et le mettre dans un récipient approprié en vue de son élimination. Éviter la formation de poussière.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manutention Utiliser uniquement dans un endroit muni d'une douche d'urgence. S'assurer que les

douches oculaires et les douches d'urgence sont installées près des postes de travail. Assurer une ventilation suffisante. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau et les vêtements. Éviter les expositions répétées.

Conditions de sécurité en matière de stockage, y compris toute incompatibilité

Stockage Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien

ventilé. Entreposer dans des contenants bien étiquetés. Tenir hors de portée des

enfants.

Substances incompatibles Cadmium. Métaux. Bases fortes. Agents de mouillage anioniques (sulfonates d'alkyle et

d'alkylaryle). Corrosif pour l'aluminium.

Aucun renseignement disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dibromure de diquat 85-00-7	0,5 mg/m³ TWA (particules inhalables, indiquée pour le diquat); 0,1 mg/m³ TWA (particules respirables, indiquée pour le diquat) 0,5 mg/m³ TWA (particules inhalables); 0,1 mg/m³ TWA (particules respirables) Peau – possible contribution considérable à l'exposition générale par voie cutanée	(obsolète) TWA : 0,5 mg/m³	-
Autres ingrédients S.O.	-	-	-

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures de protection individuelle, notamment l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Porter des lunettes de protection étanches et un écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter un équipement de protection des yeux et des gants de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Normes d'hygiène générales Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Pour des renseignements supplémentaires, consulter l'étiquette du pesticide de l'EPA.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Brun clair à brun foncé

État physique Liquide **Odeur** Inodore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriétés</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation Aucune donnée disponible Référence dans la littérature

Point de fusion/point de congélation

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'inflammabilité
Non disponible

Tension de vapeur Densité de vapeurAucun renseignement disponible
Non disponible

Densité de vapeur

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Non disponible
1,2 g/mL à 20 °C
Soluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau Non disponible

Température d'auto-inflammation (°C)Aucune donnée disponible **Température de décomposition**Aucune donnée disponible

Estimée

Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Non disponible

Propriétés explosives
Aucun renseignement disponible
Propriétés oxydantes
Aucun renseignement disponible

Autres renseignements

Point de ramollissementAucun renseignement disponiblePoids moléculaireAucun renseignement disponibleTeneur en COVAucun renseignement disponibleDensité du liquideAucun renseignement disponibleDensité apparenteAucun renseignement disponiblePropriétés relatives à la corrosionAucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet.

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et

des sources d'inflammation. Ne pas entreposer dans des récipients en aluminium. Le contact avec l'aluminium peut

produire de l'hydrogène gazeux inflammable.

Substances incompatibles Cadmium. Métaux. Bases fortes. Agents de mouillage

anioniques (sulfonates d'alkyle et d'alkylaryle). Corrosif pour

l'aluminium.

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes

d'azote (NOx). Composés halogénés. Bromure d'hydrogène

gazeux.

Possibilité de réactions dangereuses Le contact avec l'aluminium peut produire de l'hydrogène gazeux

inflammable.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur le produit

Nom chimique	DL ₅₀ orale	DL ₅₀ cutanée	CL ₅₀ inhalation
Dibromure de diquat	= 214 mg/kg (rat)	= 433 mg/kg (rat)	-

Information sur les composants

Les valeurs suivantes ont été établies à partir du chapitre 3.1 du document du SGH

Information sur les voies d'exposition probables

Yeux Irritant pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Peau Toxique par contact cutané. Irritant pour la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Inhalation Mortel par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court et long termes

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Dibromure de diquat 85-00-7	A4 – Non classable comme agent cancérogène pour l'humain.	-	-	-
Autres ingrédients S.O.	-	-	-	-

Irritation Cutanée, lapin : 1,09 E-3 Torr (calculée); Oculaire, lapin : Légère

Lésions oculaires graves/

irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Corrosion/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

TCOC – Exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

TCOC - Expositions répétées Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Toxicité chronique Éviter les expositions répétées.

Effets sur les organes cibles Yeux, peau, voies respiratoires, reins, foie, système nerveux central (SNC), [Dibromure de

diquat].

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microorganismes	Crustacés
Dibromure de diquat 85-00-7	0,011 : 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L CE₅o	13,29 à 190,18 : 96 h Cyprinus carpio mg/L CL ₅₀ statique 11,2 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L CL ₅₀ statique 14 : 96 h Pimephales promelas mg/L CL ₅₀ 35 : 96 h Lepomis macrochirus mg/L CL ₅₀ 35 : 96 h Lepomis macrochirus mg/L CL ₅₀ 35 : 96 h Jepomis macrochirus mg/L CL ₅₀ statique	•	= 1,2 mg/L CE₅₀ 1,2 : 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L CE₅₀

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/accumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	log P _{oe} =
Dibromure de diquat	-4,6
85-00-7	

<u>Autres effets nocifs</u> Aucun renseignement disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer conformément aux directives sur

l'étiquette du pesticide de l'EPA.

Emballage contaminé Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer conformément aux directives sur

l'étiquette du pesticide de l'EPA.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquides corrosifs, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

Quantité à déclarer (RQ) = 454 kg RQ finale indiquée pour le diquat (à 37,3 % de dibromure de diquat)

Polluant marin (DOT)

Description UN1760, liquides corrosifs, n.s.a. (dibromure de diquat), 8, III, polluant marin

Numéro du Guide des mesures d'urgence 154

TMD

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

MEX

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

<u>OACI</u>

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

<u>IATA</u>

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger relative au transport 8
Groupe d'emballage |

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

IMDG

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger relative au transport 8
Groupe d'emballage III
N°s mesures d'urgence F-A, S-B

Polluant marin

Ce produit contient un produit chimique inscrit comme un polluant marin sur la

liste de l'IMDG/OMI

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

<u>RID</u>

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

Classe de danger relative au transport 8
Groupe d'emballage III
Code de classification C9

Description UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (autres ingrédients, dibromure de

diquat), 8, III

Étiquettes ADR/RID 8

<u>ADR</u>

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III
Code de classification C9
Code de restriction en tunnels (E)

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III,

(E) 8

Étiquettes

<u>ADN</u>

Désignation officielle de transport Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger relative au transport 8
Groupe d'emballage III
Code de classification C9
Dispositions spéciales 274

Description UN1760, liquide corrosif, n.s.a. (autres ingrédients, dibromure de diquat), 8, III

Étiquettes de danger 8
Quantité limitée LQ7
Exigences en matière d'équipement PP, EP

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Ne répond pas aux dispositions Canada (LI) Ne répond pas aux dispositions **UE (EINECS)** Ne répond pas aux dispositions **UE (ELINCS)** Ne répond pas aux dispositions Japon (ENCS) Ne répond pas aux dispositions Chine (IECSC) Ne répond pas aux dispositions Corée (KECL) Ne répond pas aux dispositions Philippines (PICCS) Ne répond pas aux dispositions Australie (AICS) Ne répond pas aux dispositions **Mexique INV** Ne répond pas aux dispositions **Taiwan INV** Ne répond pas aux dispositions

Nom chimique		ÉU. (TSCA)		Canada (LI)		UE (EINECS)		UE (ELINCS)	
Dibromure de diquat		-		- Présent		X		-	
Composant	J	Japon (ENCS) C		(IECSC)	Corée (KI	ECL)	Philippines (PICC	CS)	Australie (AICS)
-	Présent (5)-3913			- Présent		nt	Présent		Présent
Nom chimique			Mexique INV		Taiwan INV		an INV		
Dibromure de diquat			Présent		Présent		esent		
85-00-7									

Cette substance dans son ensemble est exemptée de l'inventaire de la TSCA, des pesticides régis par la FIFRA, et de la réglementation canadienne de l'ARLA.

Réglementation fédérale

SARA 313

Section 313 du Title III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration du Act et du Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

SARA 311/312 Hazard Categories

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Non
Danger de relâchement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient pas de polluant atmosphérique dangereux.

Teneur en COV

Ce produit ne contient pas de composé organique volatil.

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance régie à titre de polluant en vertu de la *Clean Water Act* (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA – Quantité à déclarer (RQ)	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Dibromure de diquat 85-00-7	-	-	-	-

CERCLA

Ce produit, tel qu'il est fourni, contient une ou plusieurs substances régies à titre de substances dangereuses en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Substances dangereuses du	Quantité à déclarer (RQ) du	Quantité à déclarer (RQ)
	CERCLA/SARA	CERCLA/SARA	
Dibromure de diquat	1 000 lb RQ finale (indiquée	-	1 000 lb RQ finale (indiquée
85-00-7	pour le diquat); 454 kg RQ		pour le diquat); 454 kg <i>RQ</i>
	finale (indiquée pour le diquat)		finale (indiquée pour le diquat)
	1 000 lb <i>RQ</i> finale; 454 kg <i>RQ</i>		1 000 lb <i>RQ</i> finale; 454 kg <i>RQ</i>
	finale		finale

Réglementation étatique

Proposition 65 (Californie)

Ce produit ne contient aucun produit chimique figurant sur la Proposition 65.

Droit de savoir des États

Ce produit contient les produits chimiques suivants inscrits sur le Droit de savoir des États :

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Illinois	Rhode Island	Pennsylvanie
Dibromure de diquat	sn 0808	Présent	-	Toxique	Danger
85-00-7				·	environnemental

Renseignements sur l'étiquette en vertu de l'EPA des É.-U.

Numéro d'homologation de l'EPA pour le pesticide Sans objet

Canada

Énoncé du SIMDUT

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du *Règlement sur les produits dangereux* (DORS/2015-17) et la FDS contient toutes les informations requises par le DORS/2015-17.

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Danger physique 0



Date de publication Date de révision 13 février 2025 (NOUVELLE)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes autant que nous sachions et elles sont basées sur des informations disponibles au moment de leur publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif afin de permettre la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou si le produit est utilisé pour tout autre procédé, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité